

# Stage

---



## En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

### DESCRIPTION

---

La réalisation d'un stage au cours des deux années du Master est fortement recommandée pour tous les étudiants. Le stage a une durée d'au moins un mois mais ne doit pas excéder six mois. Le stage peut être réalisé dans un des laboratoires associés à la formation du Master, comme dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. Un stage complémentaire peut également être réalisé (hors UE).

Le stage peut être réalisé en cours d'année de M1 ou de M2, il est néanmoins recommandé pour des raisons de disponibilité, de privilégier la période entre les deux années (à condition d'être ré-inscrit).

Le choix du stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés et validés par Mme Pflieger et les objectifs du stage doivent être en lien direct avec la formation.

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire et doit être signée par les différentes parties avant le début du stage.

Le stage donne lieu à un rapport qui est évalué selon les consignes dispensées par l'enseignante responsable.

Des informations complémentaires sur la validation d'un stage se trouvent sur <https://u-paris.fr/faire-un-stage/>

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**